

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

ACHER DE MORTONVAL PIERRE NICOLAS >(1727-1814) *par* Dominique Saint-Pierre

Né à Beauvais, en Picardie, le 27 septembre 1727, fils de Nicolas Acher et de Marie Françoise Platel. Avocat au Parlement de Paris de 1749 à 1763, premier secrétaire de l'intendance de Bretagne, puis ensuite de celle de Bourgogne, il épouse à Dijon, paroisse Saint-Philibert, le 21 mai 1776 Jacqueline Picard, fille de Jean Baptiste Picard, avocat à la cour, contrôleur honoraire du taillon de Bourgogne, et de Marie Durand. Adjoint au contrôle général dans le ministère Calonne en 1784, puis chargé « *des affaires contentieuses qui n'ont point de département fixe* », il devient premier commis des finances, chargé des pays d'États jusqu'en 1791 (ANH 1429); « [il] *a donné chaque année des preuves singulières de son assiduité, de son exactitude et de son activité dans l'expédition des affaires de cette province qui lui sont confiées* » (Procès-verbaux des États, séance du 12 janvier 1788). Après la Révolution, il est juge à la cour d'appel d'Amiens, puis conseiller à la cour impériale d'appel de Lyon. Le 2 avril 1811, il abandonne ses fonctions à la cour. Son fils Joseph Jean Acher, né à Dijon le 8 avril 1779, occupe alors son siège. Il meurt à Lyon le 25 juillet 1814 (et non 1811), à l'âge de 87 ans; témoins : Joseph Gras, avocat quai de la Baleine n° 56, et Antoine Cheze, commissionnaire port Neuville. Il demeurait alors 40 rue Tramassac. Son fils, Joseph Jean Acher, né à Dijon le 8 avril 1779, décédé à Vancia (Ain) le 27 février 1861, président de chambre à Lyon de 1830 à 1848, a été membre fondateur de la Société littéraire de Lyon en 1807, puis président en 1818-1819, son père en étant membre honoraire de 1812 à 1814.

ACADÉMIE

Lorsqu'il était magistrat à Amiens, Acher a donné plusieurs communications à la Société d'émulation et à l'académie de cette ville. Le 25 floréal an XII [15 mai 1804], il est élu correspondant de l'Académie de Lyon. Il est alors juge à la cour d'appel de Lyon et membre des académies d'Amiens et de Dijon selon l'*Almanach* de Lyon. Le 30 prairial an XII [19 juin 1804], il lit un *Coup d'oeil sur Rome*, seconde partie de l'introduction à son *Abrégé des hommes illustres de Plutarque*, puis le 28 messidor [17 juillet 1804], un *Parallèle d'Alcibiade et de Coriolan*, qu'on lui demande de répéter lors de la séance publique du 3 fructidor an XII [21 août 1804]. L'empereur et l'impératrice, qui doivent se rendre à Milan pour recevoir la couronne d'Italie, s'arrêtent à Lyon le 20 germinal an XIII [10 avril 1805] et reçoivent le 22, au palais de l'archevêché, l'Académie et les sociétés savantes. À cette occasion, Acher offre aux souverains les quatre volumes de son abrégé en déclamant un sixain, *Vers à l'Empereur*, qu'il avait déjà lu devant ses pairs à la séance du 19 germinal. Napoléon lui aurait fait remarquer en plaisantant qu'il était difficile de

concilier le culte des Muses et celui de Thémis. « *Acher, vieillard respectable, s'y montra beaucoup trop sensible.* » (Dumas, II, p. 64). Le 29 prairial an 13 [18 juin 1805], il lit une *Comparaison de Démosthène et de Cicéron*. Inscrit sur la liste des candidats à la titularisation le 20 mai 1806, il est élu le 1^{er} juillet 1806. Le 15 juillet, puis lors de la séance publique du 26 août 1806, il lit une *Comparaison entre Sparte et Athènes*; le 17 février 1807, un *Parallèle de Lysandre et Sylla*; le 28 avril 1807, il traite des rapports de l'ère chrétienne avec celle des Grecs et des Romains; le 12 mai 1807, il lit une notice sur les monnaies des Grecs et des Romains. Le 9 février 1808, il s'interroge : *Doit-on écrire avec l'e muet final les adjectifs masculins qui dérivent du latin en -eus?* Le 21 juin et le 12 juillet 1808, il lit une notice sur les sept rois de Rome. Il est admis à l'éméritat le 11 juillet 1809. Le 18 juin 1811, il fait lire par Eynard le *Parallèle d'Alexandre et de César*, et le 9 juin 1812, par Dumas, l'avant-propos de la 2^e édition de son *Abrégé des Vies des hommes illustres de Plutarque*.

BIBLIOGRAPHIE

Dumas II. – DBF (article de Marius Audin* qui a rédigé deux notices sur Nicolas et sur Joseph Jean sans indiquer qu'il s'agissait du père et du fils).

MANUSCRITS

Selon Dumas, étaient déposés dans les manuscrits de l'Académie : *Notice sur les monnaies des Grecs et des Romains*; *Si l'on doit écrire avec l'e muet final les adjectifs masculins qui dérivent du latin en -eus*; *Notice sur les sept rois de Rome*. Il ne reste plus qu'un *Avant-propos de l'abrégé des Vies de Plutarque*, Ac.Ms123 f°91, et un *Rapport*, de Delandine*, *sur l'abrégé des Hommes illustres de Plutarque*, Ac.Ms123bis f°186. En 1812, malade, il avait demandé à l'Académie de lui renvoyer un manuscrit titré *Avant-propos* (séance du 12 mai 1812).

PUBLICATIONS

Abrégé des hommes illustres de Plutarque par le citoyen Acher ancien premier commis des finances, t. 1, Beauvais : Desjardins, an V. – *Abrégé des hommes illustres de Plutarque par le citoyen Acher, juge du Tribunal d'appel séant à Amiens, et membre correspondant de la société philotechnique à Paris*, t. 2, Goujon, Paris an X, version corrigée. – *Abrégé des vies de Plutarque*, 4 volumes, par M. Acher, ancien magistrat des Cours d'Appel d'Amiens et de Lyon, ancien premier Commis des finances, Membre de la Société Philotechnique de Paris, des Académies d'Amiens, de Lyon, de Dijon, et autres Sociétés littéraires, Pensionnaire de l'État, Lyon : Yvernault et Cabin, 1807-1811. On trouve trois factums à la BNF : *Mémoire pour Catherine-Ursule de Marseille, veuve de Joseph de Hauteloque.. d'Abancourt, intimé, contre Jean-Christostome de Cayeu, receveur des Consignations du bailliage d'Amiens, appellant, et René Boitel, commissaire aux Saisies-réelles du même bailliage, aussi appellant*, en présence des doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Beauvais [Texte imprimé. Signé : Acher de Mortonval], Paris : P.-G. Simon, 1762. – *Mémoire pour les curé et marguilliers de la paroisse de Berneuil, diocèse de Beauvais, défendeurs.. contre Me Jacques-François Pigory, greffier en chef du présidial de Beauvais, demandeur.. et Me Henri-Philippe Picquet, conseiller en l'élection de Gisors.. intervenant*

(Paris) : L. Cellot, 1764. – *Précis pour Antoine Warin, maître sellier à Paris, contre Me Muyart de Vouglans, avocat en la Cour, en présence du chevalier Judde, seigneur de Soisy-sous-Etioles* (Paris) : L. Cellot, 1767.